

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM)

Identification

- Nom de l'organisation :

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM)

- Adresse :

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole Centre Europe Azur 323 avenue du Président Hoover 59000 Lille

- Téléphone :

03 20 63 33 50

- Présentation :

L'ADULM a pour but de susciter, mener ou suivre toutes réflexions et études susceptibles de favoriser le développement et la qualité de l'aménagement et de l'environnement de la métropole lilloise transfrontalière.

L'ADULM a vocation à intervenir plus particulièrement dans les domaines de l'urbanisme, de la planification, de l'habitat et du logement, du développement économique et social, du génie urbain et des transports, des paysages et de l'environnement, des loisirs, du tourisme, de la formation, de la culture et de la communication, ainsi qu'à enregistrer et gérer, par la mise en œuvre d'observatoires, l'évolution des données dans ces domaines de compétence.

Parmi ces domaines, la planification a un statut particulier. La volonté d'élaborer un nouveau schéma directeur a en effet constitué une raison majeure de la création de l'Agence en 1990. Le Syndicat mixte du schéma directeur de Lille Métropole, qui est le maître d'ouvrage de ce document, a confié à l'Agence la mission de préparer ce schéma directeur, puis de suivre sa mise en œuvre. En 2007, le Syndicat mixte a demandé à l'ADULM de porter ce schéma au statut de SCoT.

L'Agence exerce également le rôle d'appui technique aux activités du Conseil de développement de Lille Métropole, depuis la création de ce Conseil, en mars 2002.

En 2005, la MEL a confié à l'Agence la mission d'animer le nouveau partenariat de coopération, à l'échelle de l'Aire Métropolitaine de Lille.

Enfin, elle participe à la promotion internationale de la Métropole et de son patrimoine urbain, architectural et paysager.

Contribution

- Participation aux instances :

Le réseau

- Interlocuteurs :

Guy CHAUTARD